

Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire (SNEP – FSU)
Secteur Hors de France
76 rue des Rondeaux
75020 PARIS
hdf@snepfsu.net



Le 27 novembre 2014

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger
Madame FARNAUD-DEFROMONT Hélène
Directrice de l'AEFE
23, place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : Grève du 27 novembre 2014

Madame la directrice,

Les syndicats de la FSU (SNES, SNEP et SNUIPP) ont appelé les enseignants du réseau AEFE à se mettre en grève en ce 27 novembre 2014, jour du CA de l'Agence. Les baisses répétées de la dotation de l'Etat, les fermetures de postes de résidents, le plafonnement d'emploi qui ne permet plus de faire face à l'augmentation constante du nombre d'enfants scolarisés dans le réseau, le retard inacceptable de la parution des arrêtés de l'avantage familial, l'appauvrissement des plans régionaux de formation continue, le gel des salaires de nombreux contrats locaux, sont autant de raisons pour les personnels de manifester leur profonde inquiétude quant à l'avenir du réseau AEFE. Les dernières déclarations de votre coordonnateur délégué pour l'Europe du sud-est qui ne trouve pas « choquant qu'ils (*les résidents*) travaillent en qualité de recrutés locaux » n'auront fait qu'augmenter la colère et le mécontentement. Les priorités à l'éducation et à la résorption de la précarité dans la fonction publique voulues par le Président de la République ne semblent pas se traduire en actes au sein du réseau AEFE : 1000 titulaires sont toujours employés sur des contrats locaux et les collègues non-titulaires n'ont toujours pas la possibilité d'accéder aux concours par le dispositif de la loi Sauvadet.

Les enseignants d'EPS sont directement et fortement touchés par ce désengagement constant de l'Etat :

- très peu de postes de résidents en EPS (80% de contrats locaux),

- peu d'EEMCP2 EPS dans le réseau et peu de moyens pour assurer leur mission,
- offre en formation continue et en formation initiale inexistante dans bien des zones (42% l'an dernier) et bien insuffisante dans les autres,
- politique de développement du sport scolaire basée sur l'événementiel à grande échelle et non sur la création systématique d'Associations Sportives (AS) dans chaque établissement (la nouvelle convention UNSS-AEFE ne parle même plus de la création d'AS dans les établissements. De fait, le statut des enseignants d'EPS n'est pas respecté malgré la parution du Décret 0108 du 10 mai 2014 qui stipule que *"le service hebdomadaire des enseignants d'éducation physique et sportive mentionnés à l'article 1er comprend (...) trois heures consacrées à l'une des activités définies à l'article 3* du présent décret (*organisation et développement de l'association sportive de l'établissement dans lequel ils sont affectés et à l'entraînement de ses membres)"*.

Le sentiment d'exaspération commence à être majoritaire chez les enseignants d'EPS et nombreux sont ceux qui souhaitaient se mettre en grève aujourd'hui.

Le CA de l'AEFE tombant dans certains établissements du réseau le même jour que l'organisation des premières épreuves d'EPS du baccalauréat (CCF), les collègues concernés ont choisi pour cette fois de maintenir ces épreuves afin d'éviter des problèmes logistiques importants dans la mise en œuvre ultérieure de l'examen. Néanmoins, les enseignants d'EPS concernés sont totalement solidaires du mouvement lancé par les syndicats de la FSU et se mobiliseront lors des prochains mois aux côtés de leurs collègues afin de rappeler, que même à l'étranger, le gouvernement doit donner la priorité au service public d'éducation.

Veillez croire, Madame la Directrice, en l'assurance de nos respectueuses salutations.



Anthony DELTOUR

Responsable national Hors de France



Polo LEMONNIER

Secrétaire national